



Ce mois d'avril qui n'a, lui aussi, pas fait mentir le dicton a été l'aboutissement de l'élaboration du Budget 2024 qui continue de privilégier l'Investissement. Cet exemplaire des Échos y est largement consacré. Retour sur ce mois d'avril marqué par des événements qui ont mérité d'être signalés.

BUDGET 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le jeudi 11 avril, pour voter le budget 2024. La marque de ce budget est toujours «la rigueur dans les dépenses et l'optimisation des recettes». Il s'élève à 1 514 000 € pour la section de fonctionnement et à 883 000 € pour la section d'investissement.

Ce budget a bénéficié des excellents résultats enregistrés en 2023, report de 197 000 € en fonctionnement et affectation de 306 000 € en investissement. En ce qui concerne le **Fonctionnement**, on note, **en dépenses, une stabilité des charges** à caractère général avec, notamment, des charges de personnel contenues et une **maîtrise des dépenses énergétiques** grâce aux coupures nocturnes et au développement de l'utilisation des lampes LED (Le dernier diagnostic produit par le Syaden devrait nous permettre d'améliorer encore nos performances); une enveloppe de 35 000 € a été affectée aux subventions des associations ; **les charges financières sont en baisse** de 12% à la suite de l'opération de désendettement décidée par le Conseil Municipal : l'encours de la dette est ainsi passé de 982 000 € à 549 000 €. On note, **en recettes**, une stabilité des dotations versées par l'État et une légère augmentation des autres produits; les taux communaux, votés par le Conseil Municipal, restent inchangés et cela malgré la réforme fiscale décidée par l'État en 2020 et le Pacte Fiscal et Financier signé avec Carcassonne

Agglo en 2023; ils sont les suivants: 22,51% pour la taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, 50,07 % pour la taxe du foncier bâti et 70,85 % pour la taxe sur le foncier non bâti. La Municipalité a respecté ses engagements pris en 2008.

En ce qui concerne les **Investissements**, le Conseil Municipal poursuit sa politique de maintien des engagements à un niveau élevé pour une commune de notre strate démographique: on peut citer, entre autres, les travaux liés à la sécurité, la révision du Plan Local d'Urbanisme avec une enveloppe de 43 000 € et toute une série de travaux qui ont fait l'objet de subventions de nos partenaires, pour lesquels il n'a pas été nécessaire de recourir à de nouveaux emprunts; grâce au niveau important de notre capacité d'autofinancement; ainsi, pour 2024, elle est constituée de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 305 961 €, abondé par un virement de 240 772 € de la section de fonctionnement. Vous trouverez, annexée à cet exemplaire des Échos, la liste de ces travaux.

En bref, comme pour les budgets précédents, le Conseil Municipal continue sa politique financière basée sur une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et une optimisation des recettes sans augmentation de la pression fiscale, pour préserver notre capacité à investir.



LE 1^{ER} AVRIL, PAS UN POISSON

MAIS UNE BELLE OMELETTE

L'omelette de Pâques, organisée par le Comité des Fêtes au Lac, fut une belle réussite, avec une météo printanière. Plus de 200 repas ont été servis, cuits sur place, au feu de bois; tous les participants se sont régalés. Une chasse aux œufs avait été organisée dans la matinée et les enfants furent joyeux de gambader au milieu des pins; ils n'ont pas manqué de chocolat ! Des jeux variés avaient été mis à la disposition des petits et des grands. Le groupe «Lyric and Co» assurait l'animation tout au long de la journée. Sébastien MARTINEZ, président du Comité des Fêtes, remercie tous ceux qui ont assuré le succès de cet événement, les membres du Comité et tous les participants; il remercie en particulier la Municipalité qui a mis à la disposition des organisateurs les moyens des services techniques municipaux et qui aide financièrement le Comité des Fêtes. Il donne rendez-vous à tous pour les «Olympiades y Fiesta» du 14 au 16 juin.



COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION TOURISME ET CADRE DE VIE

« L'association Tourisme et Cadre de Vie remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont bravé le froid pour venir à notre manifestation du 6 avril. La bourse aux plantes à rencontré un vif succès, on pouvait acheter des plantes aromatiques ou fleuries après un arrêt à la buvette où l'on dégustait des crêpes.

Maryfrance a réalisé de beaux maquillages pour les enfants. Nous avons remis à une Lauranaise le lot de la tombola (une agapanthe, persil et tomate) le tout dans une jolie corbeille. Nous avons terminé l'après midi avec le groupe de musique Groovy Donkeys, Marie Ange avec sa voix magique à fait swinguer la place du Ravelin avec des reprises de Sting, Ray Charles, Nina Simone et bien d'autres. N'oubliez pas le concours des maisons fleuries (déposez votre bulletin de participation à la Mairie avant le 15 mai). »



COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES CHASSEURS.

« L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Laure-Minervois a organisé les 15/16 et 17 mars derniers la finale régionale des Rapprocheurs sur Sanglier (sans armes ni prélèvement). Ce sont plus de 40 équipes de chiens venues des quatre coins du Sud de la France qui se sont affrontées durant ces trois jours afin de réaliser la meilleure prestation pour lancer l'animal à la recherche du sanglier; l'organisation réussie a demandé beaucoup d'énergie aux bénévoles que l'on remercie encore. Les retours très positifs que nous avons eu nous encouragent à renouveler le concours en 2025. Nous tenons à remercier également tous nos sponsors et la Municipalité de Laure pour leur aide précieuse. »

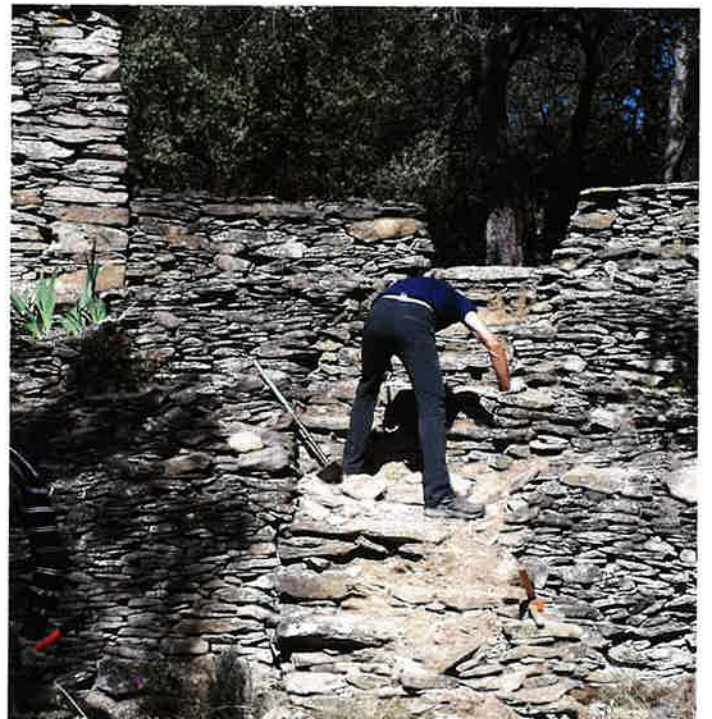


ENTRETIEN DU CHEMIN DES CAPITELLES

L'association du Patrimoine avait appelé dans notre dernier numéro à une participation citoyenne pour entretenir le chemin des Capitelles; une vingtaine de volontaires a été au rendez-vous devant la Mairie samedi dernier 20 avril.

Un beau travail fut accompli s'agissant du nettoyage des abords des Capitelles, des sentiers et de la restauration des marches les plus dégradées situées sur le parcours (il est dommage de constater les dégâts qui résultent du non respect des lieux, probablement dus au passage des engins tout terrains qui empruntent les chemins en toute illégalité *). La matinée s'est clôturée par une sympathique grillade au bord du lac. Elle fut l'occasion pour certains de faire de nouvelles rencontres et d'échanger. Il y a encore fort à faire, aussi l'association du Patrimoine souhaite renouveler l'opération, en espérant que les volontaires seront encore plus nombreux.

(*l'Office National des Forêts rappelle que les contrevenants sont passibles d'une amende allant jusqu'à 1500 € et d'une suspension de permis)





COMMUNIQUÉ
DE LA MUNICIPALITÉ.



« LA MUNICIPALITÉ TENAIT, POUR L'INFORMATION DU LECTEUR DES ÉCHOS, À PARTAGER AVEC LUI SON INDIGNATION ET SA DÉCEPTION, DEVANT CES ACTES DE VANDALISME BÊTES ET MÉCHANTS QUI SONT INTOLÉRABLES, COMME EN TÉMOIGNENT CES PHOTOS.

LES JARDINIÈRES, LE JARDIN PUBLIC, LE MOBILIER URBAIN, LES MONUMENTS DE LAURE SONT DES BIENS PUBLICS QUI APPARTIENNENT À CHACUN D'ENTRE NOUS. ELLE RÉAFFIRME ICI SA VOLONTÉ DE LUTTER CONTRE CES INCIVILITÉS.

LA MUNICIPALITÉ SE RÉSERVE LE DROIT ET N'EXCLUT PAS DE DÉPOSER PLAINTÉ CONTRE LES AUTEURS DE TELS ACTES DE VANDALISME (LES SANCTIONS SONT RÉGIES PAR LES ARTICLES 322-1 À 322-4-1 DU CODE PÉNAL) »



MERCREDI 8 MAI, COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE DE 1939-1945.

La Municipalité invite la population de Laure à partager avec elle la célébration de l'Armistice de 1945 en se rendant au monument aux Morts, pour un instant de recueillement, en hommage à ceux qui sont morts pour la France.

Le rendez-vous est fixé à 11h, devant la Mairie d'où le cortège partira à 11h 15. Le Maire et le Conseil Municipal invitent ensuite les participants à se retrouver au Foyer, pour un moment de convivialité autour d'un apéritif. A l'issue de celui-ci, ils pourront rester pour partager le repas du souvenir, organisé de manière festive par l'association des « Aînés Ruraux » (pour l'inscription au repas, s'adresser à l'association). Vous trouverez, jointe à cet exemplaire de votre journal, l'affichette relative au Repas du Souvenir.

AGENDA

- **mercredi 8 mai**
commémoration de l'Armistice de la guerre 39/45.
- **mercredi 25 mai**
date limite d'inscription au concours des maisons fleuries.
- **dimanche 9 juin**
ballade vigneronne.

TRAVAUX 2024 SUBVENTIONNES

VOIRIE / Syndicat Intercommunal de Cylindrage

- Rue de la brèche
- Rue de la Murette
- Rue des Tisserands
- Rue de Notre Dame
- Rue du Portail Bousquet
- Travaux emploi

Total : 100 000 €

FINANCEMENT

- DETR : 22 557 €
- DEPARTEMENT : 27 224 €
- EMPRUNT : 50 000 €
- RELIQUAT : 6 287.15 €

101 068,15 €

CARCASSONNE AGGLO

- Assainissement Laure-Minervois – Malves – Pépieux : 800 000 €
- Réseau AEP : Laure-Minervois – Malves
Pépieux 680 000 €

MAISON ESCANDE : 270 720 €

- Fonds Vert : 90 240 €
- Département : 77 000 €
- Carcassonne Agglo : 13 240 €
- Vente épicerie : 85 000 €
- Fonds Libres : 5 240 €

270 720 €

Récupération de la TVA : 44 408 € (16.404%)

ELECTRIFICATION / SYADEN

- Réseau électrique : 67 200€ TTC (paiement Syaden)
- Subvention mairie : 5 600€ (amortissable sur 15 ans)
- Eclairage public : 7 800€ (paiement mairie)
- Subvention SYADEN : 3900€
- Téléphone : 12 000€ (paiement Syaden)
- Subvention mairie : 4 000€ (amortissable sur 15 ans)
- Frais de dossier : 2 800 € (paiement mairie)

TRAVAUX 7°TRANCHE : 31 110€

- Subvention Syaden : 15 000€

TRAVAUX INSERTION CIAS AGGLO

- Mur boulodrome
- Main d'œuvre : Agglo
- Fourniture : Mairie

8 Mai

***Repas de la Victoire
Au foyer Municipal***

Apéritif Offert par la Municipalité

13h: Repas, Menu

- Salade Composée***
- Blanc de Seiche à Rouille***
- Riz à l'Espagnole***
- Fromage***
- Crocquant au Chocolat***
- Café, vins, Laurette***



Organisé par les Aînés Ruraux de Laure

prix du repas: 22€ par personne

Inscriptions jusqu'au 03 Mai au 06 18 94 94 92

04 68 78 33 51

14h: spectacle ,Geri chante Johnny offert aux participants au repas

BON DE RÉSERVATION

Réservation obligatoire - places limitées
à 300 personnes

M/MME :

Adresse :

CP/VILLE :

Téléphone :

Mail :

NOS FORMULES

- Confirme la réservation de place(s)
individuelle(s) x 65€ : €
- Confirme la réservation de place(s)
« groupe » x 62 € : € (à partir de 10 personnes)

- Confirme la réservation de place(s)
enfant(s) x 18€ : €
(Enfant de moins de 10 ans - Entrée /plat/dessert)

TOTAL €

HORAIRE DE DÉPART SOUHAITÉ*

- | | | |
|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="radio"/> 11h | <input type="radio"/> 11h20 | <input type="radio"/> 11h40 |
| <input type="radio"/> 12h | <input type="radio"/> 12h20 | <input type="radio"/> 12h40 |
| <input type="radio"/> 13h | <input type="radio"/> 13h20 | <input type="radio"/> 13h40 |

Chaque départ est accompagné par un vigneron-guide.

*Confirmation des horaires en fonction des places disponibles.
Les tarifs indiqués incluent le repas, les vins, le café et les animations.



Règlement par chèque à l'ordre du
Syndicat du Cru Minervois.

À réception de la réservation et du paiement,
une confirmation vous sera adressée, précisant
votre horaire de départ.



Possibilités de réservation &
Paiement en ligne CB sur le site
www.aop-minervois.com

minervois@cru-minervois.com

LES CAVES & DOMAINES PRÉSENTS

Répartis sur les différentes étapes gourmande

CELLIER LAURAN CABARET

LAURE MINERVOIS ☎ 04.68.78.12.12



CHÂTEAU ST JACQUES D'ALBAS

LAURE MINERVOIS ☎ 04.68.78.24.82

DOMAINE SIBILLE

LAURE MINERVOIS ☎ 04.34.58.06.12

DOMAINE FONTANILLE HAUT

LAURE MINERVOIS ☎ 06.78.74.18.65

DOMAINE LA TOUR BOISÉ

LAURE MINERVOIS ☎ 04.68.78.10.04

CHÂTEAU ARMORIA

LAURE MINERVOIS ☎ 06.10.25.12.01

CHÂTEAU DU DONJON

LAURE MINERVOIS ☎ 04.68.77.18.33

DOMAINE PARAZOLS-BERTROU

BAGNOLES ☎ 04.68.77.06.46

DOMAINE VILLEPEYROUX-FOREST

MAUVES-EN-MINERVOIS ☎ 04.68.24.77.40

DOMAINE PUJOL

SAINT-FRICHOUX ☎ 04.68.78.15.30

CHÂTEAU LA GRAVE

BADENS ☎ 04.68.79.16.00

DOMAINE SAINT ANTOINE

RIEUX-MINERVOIS ☎ 04.68.79.32.80

CHÂTEAU L'AMIRAL

AIGUFS VIVES ☎ 06.83.51.68.88

NOS PARTENAIRES CULINAIRES



TRAITEUR MAISON BAREIL

ALZONNE
☎ 04.68.24.76.95



TOUT AUTOUR DU MOULIN

CARCASSONNE
☎ 04.68.10.43.12



LA FERME DE BRIOLA

ST-JULIEN DE BRIOLA
☎ 06.73.51.42.12



DIJANCIE
09
JUN
2021

Balade Gourmande

Des vignerons
du TERROIR DE LAURE
en MINERVOIS

1ère Balade Gourmande des
Vignerons du Terroir de Laure

MINERVOIS

LAURE



MINERVOIS

Syndicat du Cru Minervois
04 68 27 80 00

35 Quai des Tonneliers - 11200 Homps



Balade Gourmande

Les vigneronnes et vignerons du **Terroir de Laure** organisent le **09 Juin prochain**, la 1ère Balade Gourmande du Terroir de Laure, en appellation Minervois, sur la commune de Laure-Minervois. Partageant un goût certain de l'art de vivre et de leur terroir, **13 caves et domaines**, issus des **9 communes du Terroir de Laure** vous invite à la découverte de leur vignoble et des espaces naturels variés de ce territoire : anciennes carrières de grès, capitelles et autres bâtis patrimoniaux.

Agréable et varié, le circuit fait la part belle aux parties ombragées. Sur **3 étapes gourmandes**, le chef David Kaci et les vigneronnes et vignerons du Terroir de Laure vous proposeront des associations spécialement pensées pour régaler vos papilles.

De la géologie à la rêverie, la Balade Gourmande des vignerons du **Terroir de Laure** vous proposera également des escales de détente et découverte...

Partez à la découverte du Terroir de Laure avec nous!



LE CIRCUIT

Point de départ : Domaine Fontanille Haut - PARKING

📍	Distance :	6,21km
⬆️	Dénivelé positif :	+87m
⬆️	Dénivelé négatif :	-87m
⬆️	Point Haut :	190m
⬆️	Point Bas :	114m



VOTRE MATÉRIEL

Ce dont vous avez besoin le jour de la balade



Prévoir des chaussures adaptées

INFORMATIONS

Important à savoir



Circuit non fumeur*



Non accessible aux poussettes



WC sur le parcours

*Circuit en cœur de pinède donc non-fumeur ! (contenue prévus uniquement sur les étapes gourmandes)

LES ÉTAPES GOURMANDES

Menu concocté par le Chef David Kaci de la Maison Bareil à Carcassonne.



ACCORDS METS & VINS

Calibrés par nos sommeliers de la Maison des Vins du Minervois.



1 APÉRITIF DE BIENVUE

Rosés des Pinèdes

5 ENTRÉE

Retour de pêche

Truite des Pyrénées, mosaïque de légumes, sabayon, herbes fraîches



7 PLAT CHAUD

Pause du Berger

Agneau de Saissac confit 7h jusqu'aux senteurs de nos garrigues. Purée de carottes grillées.

10 FROMAGE

Trio du Briola

Assortiment de 3 fromages au lait de vache.



DESSERT

Gourmandise des Capitelles

Entremets chocolat coullis de framboise romarin.



CAFÉ & DIGESTIF

Retour à l'Oustal

Dégustation de Cartagène / Café

LES ESCALES

Les étapes gourmandes sont entremêlées de pauses rafraichissantes, informatives et artistiques avec la participation de la Troupe Karabena, du conteur Jean-Jacques Delpoux et de notre spécialiste local Pierre Fournil.

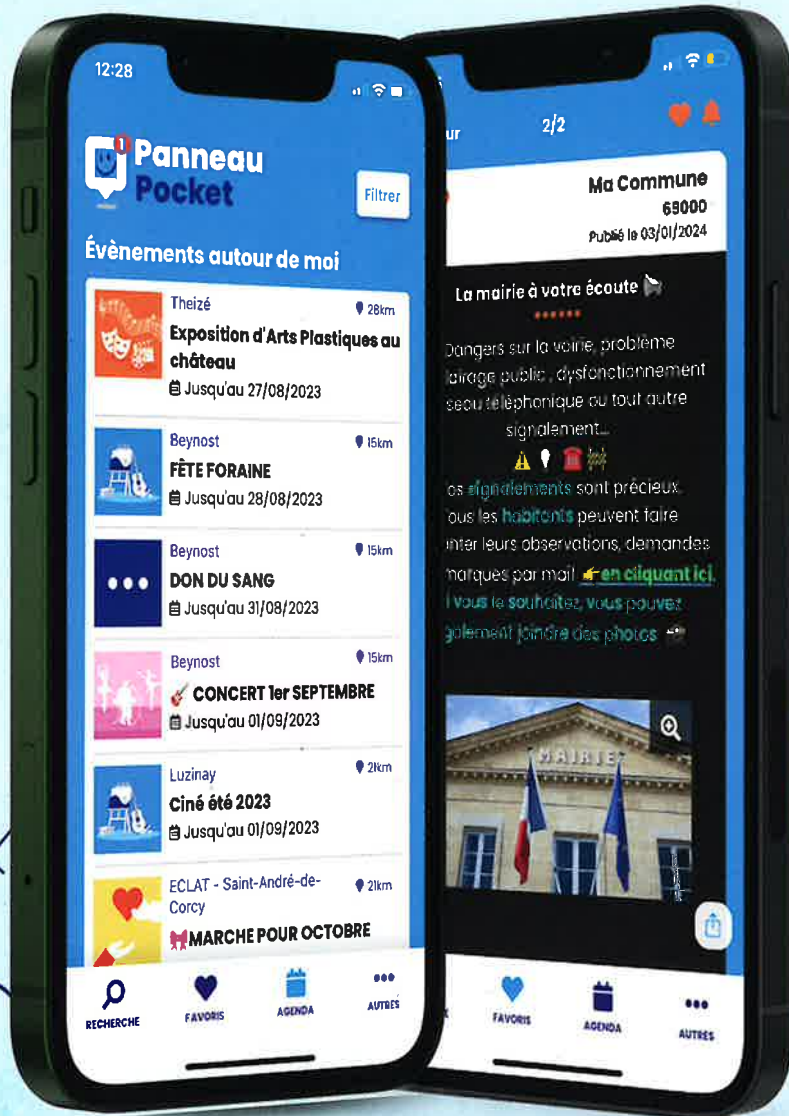
LE POINT DE VENTE

La Maison des Vins du Minervois mettra à votre disposition un espace boutique éphémère à la fin du parcours vous permettant de repartir avec les cuvées découvertes sur la Balade.



Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

Scannez pour
télécharger l'appli !



100%
GRATUIT

0%
PUBLICITÉ

100%
ANONYME

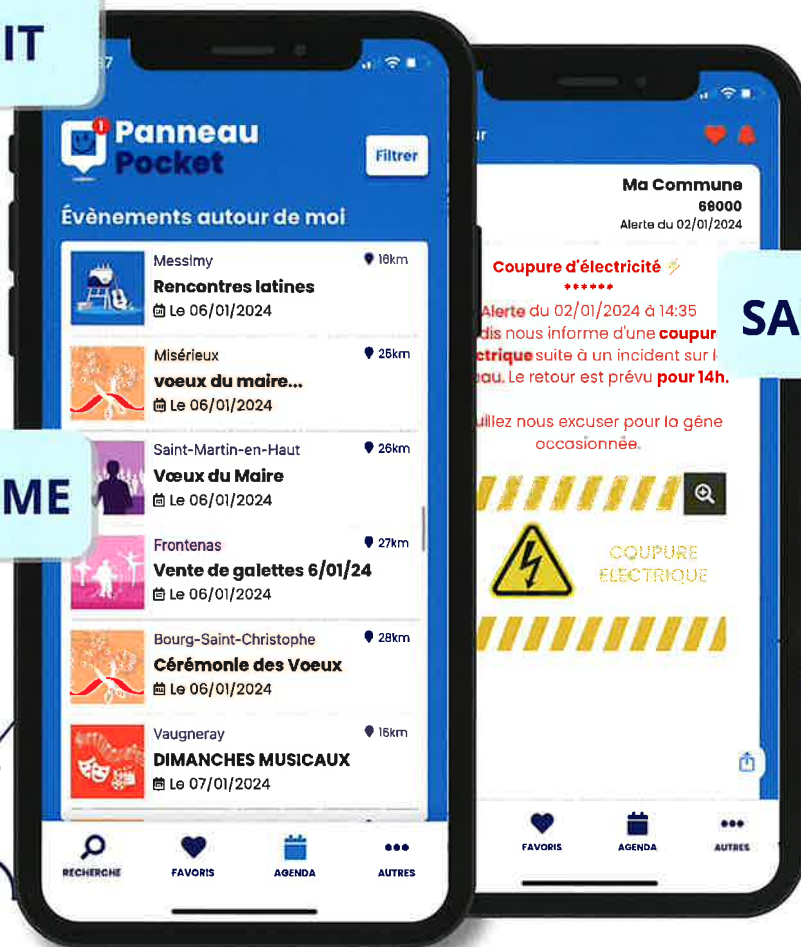


Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME



SANS PUBLICITÉ

1

Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code

2

Recherchez ensuite sur PanneauPocket la Commune ou le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"

3

Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com